

PROGRAMME VISIOCONFERENCES CANDIDATS 2ème année 2022

Dates	Heures	Matières
Samedi 15.01.2022	0800-1200	Gibier à plumes
Samedi 15.01.2022	1300-1445	Armes - Sécurité
Samedi 15.01.2022	1500 - 1645	Les chiens de chasse
Samedi 29.01.2022	0800 - 0945	Ecologie. Gestion de la faune
Samedi 29.01.2022	1000-1145	Les prédateurs
Samedi 29.01.2022	1300 - 1445	Connaissances des armes
Samedi 29.01.2022	1500 - 1645	Les chiens de chasse
Samedi 12.02.2022	0800 - 1200	Le gibier à poils
Samedi 12.02.2022	1300 - 1645	Le gibier à plumes
Samedi 26.02.2022	0800 - 1145	Forêt
Samedi 26.02.2022	1300 - 1645	Le gibier à poils
Samedi 05.03.2022	0800 - 1145	Le gibier à poils
Samedi 05.03.2022	1300-1445	Les chiens de chasse
Samedi 05.03.2022	1500 - 1645	Ecologie Gestion de la faune
Samedi 26.03.2022	0800 - 1700	Révision

"ZOOM" est le support informatique utilisé pour la visioconférence.

Chaque formateur transmettra au moins 3 jours à l'avance le lien pour accéder à sa visioconférence.

Le/la candidat(te) sera connecté-e durant chacune des périodes de la grille horaire. En cas de problème empêchant momentanément la connexion, le/la candidate en informera aussitôt le/la formateur-trice.

La présence durant le cours est obligatoire. Toute absence devra être dûment annoncée.

Le/la candidat-e choisira un lieu propice au travail (bruit de fond à proscrire - moteur - établissement public - musique - enfant).

Il est strictement interdit d'enregistrer le cours, de procéder à des captures d'écran ou de photographier sans une autorisation formelle.

Il est strictement INTERDIT de transmettre, de partager cette captation avec des personnes extérieures qui ne figurent pas sur la liste des candidats.

Tout manquement à ces dispositions sera sanctionné et pourra faire l'objet de dénonciations et de poursuites judiciaires.

Bramois, le 3 janvier 2022

Le chef formation pour le Valais-Romand
Dominique Praz